



# Côté Pile

Magazine municipal  
de la Ville de  
SAINT DENIS DE PILE

l'actualité brèves brèves brèves

## EDITO

Chers concitoyens,

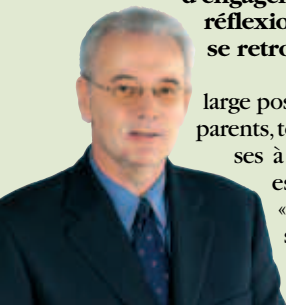
Nous avons engagé depuis mi novembre une série de rencontres avec la population. Ces réunions avaient un double objectif, celui bien sûr de vous informer sur les projets propres à chaque secteur, celui également d'approcher au plus près des préoccupations de chacun. Riches d'échanges, elles ont nourri notre réflexion. Parfois trop courtes, ces rencontres n'ont pas toujours permis de développer avec vous l'ensemble des enjeux que rencontre notre commune : enjeux liés à l'éducation, à la culture, au social...

La municipalité a aujourd'hui des choix décisifs à faire, des choix qui dessineront l'avenir de chacun et, en particulier, celui des plus jeunes. L'école est l'un de ces enjeux. Un travail de fonds a été engagé par la municipalité depuis plusieurs mois sur ce dossier. Nous disposons désormais de l'ensemble des éléments de nature à permettre une discussion objective et de rechercher la meilleure solution pour l'avenir. Le choix est fondamental : compte tenu de l'évolution de Saint Denis de Pile, quelle est la bonne taille d'une école maternelle et primaire aujourd'hui ? Selon la réponse donnée à cette question et à sa résolution, soit nous lancerons immédiatement l'un des projets étudiés, soit nous estimerons collectivement qu'il est préférable de mettre en place d'autres solutions. Dans tous les cas les deux écoles seront adaptées pour la rentrée 2007, pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions.

**Nous souhaitons et nous nous donnons les moyens, d'engager une démarche de concertation, de réflexion collective afin que chacun puisse se retrouver dans l'école de demain.**

Nous souhaitons une discussion la plus large possible, avec les équipes enseignantes, les parents, toute personne qui estime avoir des choses à faire partager... Chacun d'entre nous est concerné. C'est là que la notion du « bien vivre ensemble » prend tout son sens...

**Alain MAROIS**  
Maire de Saint Denis de Pile  
Vice président du Conseil Général



## EDUCATION

### Sensibilisation et éveil culturel à l'école

**La municipalité soutient financièrement les projets culturels des écoles maternelle et élémentaire.**

Toutes les classes sont accueillies à la bibliothèque municipale.

Nous soutenons :

- l'opération "Ecole et cinéma" qui a pour objectif l'éducation à l'image  
- la présentation aux élèves d'expositions et de spectacles jeunes publics de qualité à St Denis de Pile.

**Lundi 12 février 2007** : «Leïla et la Baleine» à l'école Maternelle

**22 et 23 mars** : Barbe-Bleue et les 7 nains dans le cadre de la saison MKP

**3 avril** : Barbouille et Valentine pour les enfants de la maternelle et les CP-CE1 (MKP)

**6 avril** : Rencontre entre les élèves de l'élémentaire et les «Frères Brothers» (MKP)

**du 14 au 18 mai 2007** : les classes de CM2 partiront en classe découverte à la Trinité sur Mer : Aquarium de la Rochelle, Pêche à Pied, Char à Voile, Visite du Marais Poitevin...

**De novembre 2006 à mai 2007** : Soutien d'un projet pédagogique d'intervention musicale à l'école élémentaire

**Projet pour les 2 classes de CM1** : A partir des livres «l'homme qui plantait des arbres» de Giono et «c'est terriblement vert» de H.Ben. Kemoun, les élèves partent à la découverte du monde de l'arbre (mythologies, poésies, science et musique). Un conte musical sera créé et présenté fin mars à Bômale et à la Maison de l'Isle (en temps scolaire et pour les parents).

**Projet avec les classes du cycle 2** : Activité chorale et «flûte à bec» en accompagnement du conte musical.



## E A U

### Syndicat Intercommunal des eaux et Assainissement du canton de Guîtres

Pour toute information relative à la distribution de l'eau, vous pouvez contacter :

**La société AGUR**

Service clientèle :

0 820 027 057

Service urgence / astreintes :

0 820 073 617

### Recensement complémentaire

Population municipale : 4 816

Population comptée à part :

121

Population fictive : 220 soit 4 habitants par habitation dont la dalle était coulée lors du recensement

**Population totale : 4 937**

*Le recensement général de la population interviendra en 2008.*

### Information Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Pour toute information concernant les droits à la retraite:

0821 10 33 33 (0,118 € la minute) du lundi au vendredi de 8h à 17h

Allo retraite 39 60

cram-aquitaine.fr

### Relais Assistantes maternelles

Pour connaître toutes les activités du Relais, n'hésitez pas à contacter

Nicole MATEO au

05.57.56.07.84 ou au

06.77.42.37.64

## VIE LOCALE

Pour un hébergement en chambre d'hôte ou gîte de France, vous pouvez contacter :

**Mme Claudine DE NARDI**  
au 05.57.74.29.18

(18 chemin des Gravières)

## Aménagements de traversée de bourgs à Bossuet et Goizet

Afin de limiter la vitesse excessive constatée par certains conducteurs et en concertation avec les services de la DDE, nous avons procédé à des plantations dans le village de Bossuet. Une signalisation routière (entrée et sortie de bourg) et de sécurité (limitation à 50 km/h) sera installée.

Un aménagement similaire est prévu à Goizet à partir du printemps. En outre, une circulation piétonne protégée sera réalisée afin de garantir la sécurité des enfants en particulier au niveau de l'arrêt de bus.

## Démarche qualité pour l'assainissement non collectif en Gironde

Le 25 septembre 2006, le Conseil Général de la Gironde a signé une «Charte pour la qualité de l'assainissement non collectif en Gironde» avec un certain nombre de partenaires institutionnels chargés de la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de l'eau. Cette charte permettra aux collectivités et aux particuliers, pour l'entretien, les réalisations ou réhabilitations de leur dispositif d'assainissement, de faire appel à des entreprises de travaux d'assainissement non collectif informées et qualifiées.

Les entreprises intéressées recevront une formation spécifique et un label qualité.

Porteuses de cette reconnaissance, elles vous garantiront des réalisations de qualité.

## Mise en sécurité du lotissement Beaumale

Nous avons rencontré depuis quelques semaines les habitants des différents secteurs de la commune afin de présenter les projets à venir dans les domaines scolaire, culturel, associatif mais aussi en terme de voirie et de mise en sécurité. Notre objectif est de répondre au plus près des préoccupations de chacun. Face aux diverses remarques mettant en évidence la nécessité de réduire la vitesse excessive de certains conducteurs, nous avons mis en place un «stop» à l'intersection entre l'avenue Beaumale et la rue Maurice Ferchaud ainsi que des «cédez le passage» rue Saint Fort (peinture au sol en attente de conditions climatiques propices).

**La sécurité est l'affaire de tous !** Nous espérons une prise de conscience de chacun.



## Réception des travaux de pose d'une citerne souple destinée à la défense Incendie de Bossuet

Cette citerne souple a été réceptionnée et a obtenu l'aval du service départemental d'Incendie et de secours le 5 février 2007.

Coût de l'opération : 30 000 euros

Subvention du Conseil Général : 6 000 euros



**Reprise du Chanflo :**  
Depuis le 25 février,  
Christine et Benoît  
ont le plaisir  
de vous accueillir au Chanflo.  
15 route de Paris  
Tel : 05.57.84.21.57

**Mme Françoise TEMPEZ**  
au 05.57.84.29.77  
ou au 06.07.24.98.41

Mail : francoise.tempez@wanadoo.fr

(A Dallau – proximité des Ecuries de La Luzernière)

# Grand Angle

## L'Association d'Aides et de Soins à Domicile du Nord Libournais



**«Aider les personnes âgées et handicapées à effectuer les actes de la vie courante et leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile est notre mission principale».** Interview de M. Michel Carrere, Président de l'Association et Adjoint au maire de Saint Denis de Pile.

**Améliorer la qualité de vie des personnes à domicile tout en créant des emplois de proximité constitue une véritable politique de développement social du territoire.**

### Quelles sont les missions principales de cette association ?

Cette structure dont le siège est à Abzac et à laquelle adhère la commune de Saint Denis de Pile, offre trois types de services :

#### Pour l'Aide à domicile, il existe un service prestataire.

Dans ce cas, c'est l'association qui est l'employeur et qui recrute ses salariés. L'usager paye auprès de l'association sur facture mensuelle la prestation réalisée. Une évaluation des besoins de la personne est établie afin de fournir une prestation adéquate au maintien de son autonomie.

Quand l'usager bénéficie d'aide au financement (CRAMA, MSA, Mutuelles...), ces aides sont versées directement à l'association et l'usager ne paie à l'association que le complément financier qui varie selon ses ressources.

Un service mandataire est proposé aux personnes qui ne peuvent bénéficier du service prestataire auquel cas, ce sont les usagers qui restent employeurs. L'usager choisit son employée sur proposition du service et assume juridiquement les responsabilités qui sont inscrites dans la convention collective du particulier employeur.

Le service mandataire gère pour le compte du particulier employeur, l'accomplissement des formalités administratives, les déclarations fiscales, la réalisation des bulletins de salaire. En contrepartie, le particulier employeur paie des frais de gestion au service mandataire.

Ces deux services sont en capacité d'assurer la continuité de l'intervention quel que soit les circonstances. Les usagers imposables peuvent bénéficier d'exonérations fiscales dans la limite d'un certain plafond.

Un service de Soins à domicile qui assure les soins d'hygiène élémentaires prescrits par le médecin traitant.

Une infirmière coordinatrice employée par l'association, se rend au domicile de la personne pour faire une évaluation de ses besoins. Une aide-soignante intervient ensuite à domicile conformément au plan défini par l'infirmière. L'infirmière coordinatrice peut faire appel à des intervenants libéraux extérieurs si le besoin s'en fait sentir. Les organismes sociaux assurent la totalité de la prise en charge financière de ces interventions.

### Quelles sont les garanties de qualité de ce type d'intervention ?

L'Association a reçu l'agrément Qualité délivré conjointement par la Direction du Travail et le Conseil Général pour le Service d'Aide à Domicile et un agrément spécifique attribué par la D.D.A.S.S pour le service de Soins. Elle intervient sur les quatre cantons du Nord Libournais.

Par ailleurs, dans un contexte législatif de plus en plus pointu et contraignant imposé d'une part, par la loi du 2 janvier 2002 et d'autre part, par la néces-

sité d'obtenir l'autorisation obligatoire pour les services d'aide aux personnes fragilisées (personnes âgées dépendantes, petite enfance...) auprès du Conseil Général d'ici la fin de l'année 2008, l'Association a mobilisé son personnel afin de mettre en oeuvre une démarche qualité de type A.F.N.O.R et travaille à la professionnalisation des aides à domicile en les accompagnant vers le D.E.A.V.S et en leur assurant des formations spécifiques.

#### L'association en chiffres :

**Le Service d'Aide** effectue actuellement près de **100 000 heures d'intervention** tous services confondus, il emploie plus de 50 personnes équivalent temps plein, **soit plus de 100 personnes sur le terrain**, auprès de plus de **400 bénéficiaires** dont plus de la moitié sont pris en charge par l'APA. Evidemment, la commune de St Denis de Pile bénéficie de ces services à raison d'environ 20 000 heures et une quinzaine de personnes de la commune y sont employées.

**Le Service de Soins** est habilité à prendre en charge **84 patients**. Il emploie **20 aides soignantes**, toutes diplômées et qui exercent sous la responsabilité de **2 infirmières coordinatrices**. Il est également fait appel à **des infirmières libérales, des kinésithérapeutes...** lorsque cela est nécessaire.

### Quelles sont les perspectives de développement de cette association ?

Les services à la personne se développent fortement et le contexte devient de plus en plus concurrentiel. Des sociétés du secteur marchand apparaissent et leur déontologie n'est pas forcément la même que celle des associations ou des services publics comme le CCAS.

Dans ce contexte, les Fédérations auxquelles nous appartenons se regroupent par affinité pour mieux résister. C'est ainsi que s'est créée l'enseigne FRANCE DOMICILE dans laquelle se sont associés l'UNA (dont fait partie l'association du Nord Libournais), l'UNCAS (Union des CCAS) et la Mutualité Française, qui a mis en place un référencement qualité.

Notre association a obtenu ce référencement suite à la présentation d'un dossier particulièrement exigeant.

Par ailleurs, pour renforcer notre efficacité et essayer de réduire nos coûts, l'association a décidé d'initier une démarche de regroupement des structures locales sous la forme d'un Groupement Coopératif Social et Médico-Social. Cela est d'ailleurs préconisé par le Conseil Général et les autres financeurs publics. En mutualisant un certain nombre de nos moyens ( Formation, personnel, en particulier postes spécifiques ) nous pourrions répondre encore mieux et de façon plus cohérente à la demande. Notre objectif commun est d'assurer la prestation la mieux adaptée auprès d'un public souvent fragilisé par l'âge ou son isolement.

### L'APA, qu'est-ce que c'est ?

C'est une allocation versée par le Conseil Général directement aux personnes dépendantes afin de leur permettre de conserver le maximum d'autonomie à domicile et ce, le plus longtemps possible.

Elle est attribuée après une évaluation faite à partir d'une grille (GIR) qui va de 1 à 6. Seules les personnes se situant entre le niveau 4 et le niveau 1 c'est-à-dire, les plus dépendantes, peuvent en bénéficier.

L'évaluateur du Conseil Général établit un plan d'aide, sous forme de notification transmise au service d'aide à domicile choisi par le bénéficiaire.

Le montant de l'aide varie en fonction du degré de dépendance et des ressources de la personne.

Il est reversé à l'association prestataire au prorata des heures prévues et faites, s'y ajoute le différentiel à sa charge.



EQUIPEMENT

AVRIL 2007



**Adaptation des voiries de desserte du Pôle Environnement**

Afin de limiter les nuisances occasionnées par les véhicules de transport de déchets, en particulier dans le bourg de Goizet, nous avons engagé l'adaptation de plusieurs itinéraires alternatifs.

Il s'agit de répartir les flux de circulation vers **3 directions** :

- **Goizet**, d'où le recalibrage et le renforcement de la route du Pas du loup,
- **La RD 1089**, les véhicules emprunteront alors le Chemin des moines,
- **Le village de Tripoteau**, ce qui nécessite l'élargissement de la voie communale 208 sur la commune d'Abzac en prolongement de la route de la Pinière.

Ces opérations de voirie sont financées par le Smicval, la commune de Saint Denis de Pile assurant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une convention de mandat avec la commune d'Abzac.

Engagement prévisionnel des travaux : Avril 2007 - Durée approximative : 2 mois

OCT. 2007

**Travaux de construction de la Maison de la Petite Enfance**

La durée approximative du chantier est de 8 mois à compter des ordres de services intervenus courant février. Le gros œuvre devrait être réalisé d'ici la mi mai puis interviendront les travaux de finition (menuiseries intérieures, revêtement de sol, peinture...) en parallèle des travaux d'aménagement des abords.

La livraison de cet équipement est envisagée en Octobre 2007.



FEV. 2007

**Inauguration de la Bibliothèque Départementale de Prêt**



Inaugurée le 10 février dans les locaux de la Maison de l'Isle, la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) accueille les bibliothécaires des communes du Pays libournais soit environ 70 bibliothèques.

Elle permet la mise à disposition des lecteurs de plus de 15 000 ouvrages répartis sur 150 m<sup>2</sup> de surface.

Accessible aux professionnels, elle facilite le renouvellement des fonds documentaires, l'enrichissement des collections. C'est également un centre de ressource et de prêt d'exposition thématiques. C'est enfin un lieu de formation et d'échange pour les professionnels et les bénévoles.

La présence sur le territoire d'un relais de la Bibliothèque départementale de prêt traduit l'effort constant engagé afin de promouvoir la lecture publique.

Ce que dit la loi :

L'article L.2121 du CGCT dispose que dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit être réservé dans les publications pour les différentes sensibilités conformément à leur représentation au sein du conseil municipal. Nous nous félicitons de cette loi, votée sous un gouvernement de gauche, qui permet que l'expression de tous soit représentée. Nous souhaitons, aujourd'hui, offrir une communication plus soutenue en paraissant tous les deux mois. De ce fait, la tribune libre reviendra plus régulièrement permettant à chaque groupe politique de s'exprimer sur le sujet de son choix.

## La parole est à la Majorité

Depuis quelques mois, le SMICVAL fait de temps en temps la une de l'actualité locale.

Aujourd'hui des bruits circulent, des questions se posent sur la gestion financière du syndicat.

Des contribuables s'inquiètent de devoir payer une note dont ils ne situent pas le montant et qu'ils peuvent penser injustifiée.

Hier, le SICTOM d'alors, recevait depuis 1975, à Saint Denis de pile, sur le site de La Pinière, les déchets ménagers des communes du Libournais. Ces déchets broyés et criblés étaient ensuite stockés sur place et s'amoncelaient, polluant le sol et les nappes d'eaux souterraines.

Nous étions rendus alors à une situation totalement inacceptable, à deux pas de chez nous sur le site même de l'actuel SMICVAL : 200 000 tonnes de refus stagnaient sur place !

A l'époque les journaux titraient déjà « LE STOCK INQUIETE LES ELUS » (Sud-Ouest mars 1995). Le Bureau du SICTOM, profondément divisé, était en crise. Les salariés accueillaient les élus sous des sifflets aux assemblées générales à Coutras.

Dix années ont été nécessaires pour évacuer ces déchets, puis pour dépolluer les lieux ! Dix années pendant lesquelles les élus et le personnel ont travaillé dur pour remettre le site en état.

Depuis 2005, à la place de ces montagnes de déchets, c'est un site industriel aux normes qui existe et fonctionne. Le pôle environnement est en capacité de gérer les tonnages de déchets ménagers de 140 communes, de façon optimale tant dans le respect de l'environnement que dans le respect des personnes qui y travaillent. Il fait référence pour de nombreux organismes chargés de la protection de l'environnement.

Désormais, notre commune dispose, sur son territoire, d'un outil de travail performant, qui a créé un nombre d'emploi conséquent passant en moins de 5 ans de 60 à 180 emplois.

Cette situation n'est pas arrivée par hasard mais a demandé de nombreuses années d'efforts, d'études, de choix et d'engagement de la part d'Alain Marois, Président du SMICVAL et Maire de St Denis de Pile. Il a courageusement initié, impulsé et porté ce projet... Tout comme il fait face aujourd'hui aux difficultés qu'il a mises à jour en faisant contrôler l'activité comptable du syndicat.

Au final, la prise en charge des ces difficultés par le contribuable représentera entre 6 et 7 % de sa facture totale et ce pendant 5 ans. L'augmentation prévue de la fiscalité est due à bien d'autres facteurs, au premier rang desquels la progression préoccupante de la masse des déchets collectés (8000 tonnes de plus en 2006 par rapport à 2005, soit 10 % de plus à transporter, traiter, valoriser), l'évolution de la réglementation, la mise à niveau des secteurs non équipés pour le tri sélectif au porte à porte...

Les mesures de redressement, toucheront d'abord les contribuables des secteurs qui ne payaient pas le vrai coût du service, ceux des communes qui avaient bénéficié l'an dernier d'une baisse artificielle liée à un mode de répartition injuste de la fiscalité... beaucoup moins ceux des communes comme Saint Denis de pile qui avaient déjà subi l'an dernier les effets de textes budgétaires votés par la majorité parlementaire. Au final, la hausse prévue de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devrait se situer en moyenne aux alentours de 12%, pour les contribuables de la commune.

Contrairement aux élus de l'opposition qui se sont toujours réclamés de ceux qui ont cautionné une politique qui a consisté à une époque à fermer les yeux, laissant le site se dégrader de façon innommable, nous soutenons l'action menée par Alain Marois, afin de laisser une terre propre à nos enfants !

### Les Conseillers municipaux de la majorité

*C. Lagarde, M. Carrère, H. Ferchaud, M. Joubert, M. Dauge, P. Cbaux, M-C Soudry, P. Pérault, O. Giraudel, H. Fontaine, J. Bruère, G. Spadotto, F. Gastonnet, M. Eymas, M. Gendreau, M-F Berthomme, C. Salvarelli, G. Bonner, N. Célerié, D. Michaud*

## La parole est à l'opposition

### Développement fiscal durable

Nous sommes en pleine période préparatoire du vote du budget de notre commune et cette année encore, nous n'approuverons pas ce budget.

En effet, au cours de cette année, nous avons souhaité des éclaircissements sur quelques dossiers et à ce jour aucune réponse ne nous est parvenue.

#### Renégociation d'emprunt :

Notre demande de justification complémentaire n'ayant pas eu de réponse, nous ne sommes pas persuadés que la renégociation d'emprunt qui nous a été présentée cette année le soit à l'avantage de la collectivité.

#### Bômale :

Notre proposition d'un budget annexe pour évaluer le poids financier de la propriété de Bômale n'a pas été retenue et nous n'avons donc pas d'éléments chiffrés sur le coût réel d'amortissement et d'entretien de ce patrimoine communal.

#### Subventions :

Pas de réponse non plus sur la communication de la totalité des subventions annuelles accordées aux différentes associations de musique à St Denis de Pile après 3 relances de notre part.

#### Aire d'accueil des gens du voyage :

Ce dossier doit être bouclé pour la fin Mai 2007 et à l'heure où nous écrivons cet article nous n'avons pas le coût réel de cette opération pour la commune. Nous rappelons que l'aire de Coutras n'est pas finalisée.

Comment vont être réparties les subventions prévues entre les 2 sites alors que ces subventions ont été revues à la baisse ?

#### Ecole primaire :

Le projet de restructuration de l'école primaire annoncé depuis 2003, est toujours au stade d'étude et de réflexion on nous demande maintenant de faire acte de candidature auprès du conseil général pour une convention d'aménagement d'école avec un projet incluant la restructuration des écoles primaire et maternelle cela implique une nouvelle phase d'étude...

De plus, cette année, nous allons devoir commencer d'absorber le coût financier des graves problèmes de gestion rencontrés par le SMICVAL (+33 % sur notre facture ordures ménagères)

Les élus en charge de cette structure intercommunale, ne semblent pas tirer les conséquences qui s'imposent face à cette crise et chacun agit comme si, **l'argent public, étant celui de tous, n'était finalement celui de personne.**

Pour combler le déficit de 6,7 million d'€ en 2 ans, on fait appel à l'emprunt, reportant ainsi le poids des erreurs de gestion de la structure sur nos enfants.

Sans aucun doute il s'agit là de «**développement fiscal durable**».

Les élus de la liste "Unis pour St Denis de Pile" :

*M. Gratraud, C. Metivet, H. Godineau, R. Duval, M. Tillard, B. Raffier*

# à vos agendas



## ZOOM

**Dimanche 13 mai 2007**

### FOIRE DE LA SAINT FORT

En partenariat avec le Comité des Fêtes, les Jeunes Agriculteurs, le Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieurs, le Conseil Général de la Gironde, la Communauté de Communes du canton de Guîtres, le SMICVAL, le Crédit Agricole et le Sud Ouest, la municipalité de Saint Denis de Pile vous accueillera pour la traditionnelle Saint Fort le dimanche 13 mai 2007.

**Vieille de plus d'un siècle, cette foire avait la réputation de rendre plus forts et plus résistants les enfants. Nous vous attendons nombreux....**



Dernier comice agricole, Saint Denis conserve encore l'un des derniers concours de bétail. Depuis quelques années, c'est aussi l'occasion d'une foire aux plantes, aux vins, d'un marché du terroir, d'une foire commerciale et d'une fête foraine

Le Jazz Compagnie, le bateau «Fleur de l'Isle» propose des balades, des jeux d'autrefois... et une troupe d'artistes amateurs locaux assureront l'animation.

## Planning des manifestations

### AVRIL 2007

- 1<sup>er</sup> avril à partir de 11h : Apéro-concert organisé par Alcide place du marché
- 6 avril : «Les Frères Brothers» (saison culturelle MKP)
- 7 avril : Concours de pétanque
- 7 avril : Tournoi USSD
- 14 avril : Randonnée avec l'AJD Itinéribus
- 14 avril : Soirée AJD Théâtre
- 15 avril : Pédaler en vallée de l'Isle
- 28 avril : Soirée chorale
- 27 avril : Concours de belote
- 29 avril : Thé dansant

### MAI 2007

- 9 au 18 mai : Exposition photo (Maison de l'Isle)
- 8 mai : Victoire 1945
- 13 mai : St Fort
- 18 mai : Soirée Chantons chez l'habitant
- 26 mai : Soirée USSD
- 26 mai : Randonnée avec l'AJD Itinéribus
- 30 et 31 mai : 10<sup>ème</sup> festival MKP « off » au Bar le St Denis

*Programme sous réserve de modification*

## INFO

### Associations

#### Centre Socio Culturel

Voilà plus d'une année que les membres de l'association ALCIDE se sont réunis autour d'un projet, celui de conduire une mission de préfiguration pour l'ouverture d'un centre socio culturel sur le canton de Guîtres. Cette volonté soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales et la commune de Saint Denis de Pile a porté ses fruits puisque l'agrément de la CAF vient d'être obtenu.

Mme Aurore Olmos a été recrutée comme agent de développement afin de conduire un diagnostic partagé. Ce travail s'appuie sur une démarche participative, c'est la raison pour laquelle depuis son recrutement et au cours de ces dernières semaines, Aurore a multiplié les rencontres avec les associations locales mais aussi les élus et les institutions du territoire.

**Cette association souhaite à présent rencontrer et consulter plus encore les habitants du canton afin de recueillir leurs attentes et leurs besoins.**

Afin de tenter de concrétiser cette volonté, l'association ALCIDE a proposé plusieurs réunions publiques à Saint Denis de Pile, Saint Ciers d'Abzac, Bonzac et Maransin.

**N'hésitez pas à contacter Mme Olmos au 05.57.51.92.75 [Alcide2005@orange.fr](mailto:Alcide2005@orange.fr)**

**Vous pouvez également vous rendre dans les locaux 69 route de Paris :**

Les lundis et vendredis de 10h30 à 12h30. Les mardis, mercredis et jeudis de 15h30 à 17h30.



## ELECTIONS :

**Elections présidentielles : les dimanches 22 avril et 6 mai**

**Elections législatives : les dimanches 10 et 17 juin**

Une permanence sera assurée en mairie par la Gendarmerie les 6 et 23 avril ainsi que le 2 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h en vue de l'établissement des procurations.



Lettre éditée par la mairie de Saint Denis de Pile  
Place de Verdun - 33910 - Tél. 05 57 55 44 20  
[lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr)  
n°23 - mars 2007 - Tirage : 1900 exemplaires  
Directeur de la publication : Alain Marois  
Ont participé à ce numéro : Hélène Ferchaud, Corinne Petit et le personnel communal  
Dossier : Mairie - Photos Michel Joubert  
Réalisation : seppa 05 56 51 32 27 - RC B 434 804 720